

LE POULIGUEN

AUX ABORDS DU COLLÈGE JULES VERNE.

Un nouvel espace sans tabac labellisé

Et de deux... Après la plage du Nau, les abords du collège public Jules Verne sont devenus espace sans tabac. L'inauguration s'est tenue, vendredi 21 octobre, en partenariat avec la Ligue contre le cancer de Loire-Atlantique et l'établissement scolaire. « Nous ne pouvons que nous réjouir de voir l'établissement s'inscrire dans la politique de santé menée par la municipalité et d'observer cette synergie entre les différents acteurs concernés, et ce pour le bien-être des enfants, des adultes qu'ils deviendront et de leurs familles. Nous sommes tous touchés par le cancer de près ou de loin et nous devons tout mettre en œuvre pour lutter contre cette maladie, y compris en informant les plus jeunes », indique le maire, Norbert Samama.

Au-delà de cet espace sans tabac, le collège Jules Verne s'investit pleinement dans l'action de prévention et de sensibilisation initiée par la Ville et la Ligue contre le Cancer. « L'infirmière scolaire et un professeur volontaire de SVT seront formés afin d'intervenir de manière pertinente auprès des élèves. La lutte contre le cancer est un combat de tous les jours », indique le principal Jean François Bioret.



Devant le collège, un espace sans tabac vient d'être inauguré

Des propos partagés par les collégiens, à l'instar d'Arthur, conseiller municipal jeune : « La création d'un espace sans tabac nous invite à ne pas mettre notre santé en danger et à ne pas polluer ». Olivia va plus loin « Nous avons contribué à planter une mini forêt à proximité du collège; c'est une sorte de petit poumon vert en ville. L'implantation de cet espace sans tabac me semble cohérente avec cette action. Il ne faudrait pas polluer la forêt ni la mettre en danger avec les mégots ».

C'est quoi un espace sans tabac ?

Jusqu'à présent, des lois encadraient l'usage du tabac dans les lieux clos à usage collectif.

Pour poursuivre en ce sens et ainsi améliorer la santé du plus grand nombre, de plus en plus de villes élargissent ces mesures à l'extérieur, via les espaces sans tabac. Ces lieux, fréquentés majoritairement par les familles, sont délimités et/ou identifiés et interdisent la consommation de tabac.

Lancé par la Ligue contre le cancer, le label « Espace sans tabac » a pour vocation de proposer en partenariat avec les collectivités territoriales, la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac. Le label est promulgué par arrêté municipal suite à la signature d'une convention entre la commune et la Ligue. Son statut est soit saisonnier soit permanent et accompagné d'actions de prévention.